



CGRA
WTC II - Bd du Roi Albert II, 26 A
1000 BRUXELLES - Belgique

Tél: 02 205 51 11
Fax: 02 205 51 15
www.cgra.be

QUESTIONNAIRE

1. Avis préalable

Ce questionnaire est destiné à faciliter la préparation de votre audition et de l'examen de votre demande d'asile au Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

- Vous aurez la possibilité (en tant que demandeur d'asile) d'expliquer en détail au Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides tous les faits et éléments à l'appui de votre demande.
- Pour remplir ce questionnaire, il vous est seulement demandé (en tant que demandeur d'asile) d'expliquer brièvement mais précisément pour quelle raison vous craignez ou risquez des problèmes en cas de retour et de présenter succinctement les principaux faits ou éléments de votre demande. À ce stade, il ne vous est donc pas demandé de présenter en détail tous les faits ou éléments.

Qu'est-ce que l'on attend de vous (en tant que demandeur d'asile) au cours de la procédure d'asile ?

- Vous devez toujours dire la vérité.
 - Des déclarations fausses ou inexactes peuvent entraîner le refus de votre demande d'asile.
 - N'écoutez pas les personnes qui vous recommandent d'ajouter des faits, d'en inventer ou de les présenter autrement.
- Dans la mesure du possible, vous devez présenter des documents qui prouvent votre identité, votre origine, l'itinéraire que vous avez suivi et les faits que vous invoquez.
 - Vous devez présenter toutes les pièces qui sont en votre possession, vous ne pouvez pas dissimuler de documents.
 - Vous devez, si possible, présenter les documents originaux.
 - Vous devez faire tout votre possible pour obtenir des pièces à l'appui de votre demande d'asile.

2. Données d'identité

Numéro de dossier (numéro OE) :

Numéro national :

1. Nom(s) de famille :

2. Prénom(s) :

3. Nationalité(s) :)

3. La crainte ou le risque en cas de retour

1. Avez-vous déjà été arrêté(e) ? Avez-vous déjà été incarcéré(e) (tant pour une brève détention – par exemple dans une cellule de bureau de police – que pour une détention plus longue, par exemple dans une prison ou un camp) ? À quel moment ?

Je

2. Avez-vous été condamné(e) par un tribunal ? Quand ? Par quel tribunal ? Ou une procédure judiciaire est-elle en cours contre vous ? Depuis quand ? Devant quel tribunal ? Le cas échéant, à quelle peine avez-vous été condamné(e) ?

- Par la présente, je confirme formellement que toutes les déclarations susmentionnées sont exactes et conformes à la réalité.
- Je sais que des déclarations fausses ou inexactes peuvent entraîner le refus de ma demande d'asile.
- Je sais que je dois communiquer au Commissariat général toute modification dans ma demande d'asile.

Le compte rendu a été lu en

(signature et numéro de l'interprète)

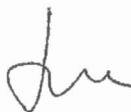
145

Fait à Bruxelles, le 02.09.2013

(signature et initiales de l'agent)

SBO

Signature du demandeur d'asile



Tout changement d'adresse doit être communiqué à l'Office des étrangers (WTC II, Chaussée d'Anvers, 59 B, 1000 Bruxelles) et au Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (WTC II, Boulevard du Roi Albert II, 26 A, 1000 Bruxelles) par courrier recommandé. Il ne suffit pas de communiquer le changement d'adresse à votre commune, au CPAS ou au Centre d'accueil.

3. Avez-vous été actif dans une organisation (ou une association, un parti)? De quelle organisation s'agit-il ? Quelle est la nature de cette organisation, ou quel est son but ? Quelle était votre fonction et quelles étaient vos activités ? À quelle époque avez-vous eu ces activités ? Quel est le lien avec la crainte ou le risque en cas de retour ?

Quelle est en est la signification ?

Quel est le but du parti ?

Quel est le lien avec le risque en cas de retour au pays ? On va me faire du mal. Pouvez-vous expliciter ?

4. Que craignez-vous en cas de retour dans votre pays d'origine ? Que pensez-vous qu'il pourrait vous arriver si vous y retourniez ?
5. Pourquoi pensez-vous cela ? Présentez brièvement tous les faits qui ont entraîné votre fuite de votre pays d'origine.
6. Connaissez-vous des compatriotes qui séjournent en Belgique ou dans un autre État de l'Union européenne ? Citez leurs noms et, si possible, leur statut de séjour et leur lieu de séjour. Quel est votre lien avec ces personnes (membres de la famille, amis, ...) ? (Les membres de la famille qui sont déjà enregistrés dans la 'Déclaration OE' ne doivent plus être mentionnés ici.)
7. Pour la suite de la procédure, préférez-vous être entendu(e) par un agent masculin ou féminin et assisté(e) par un interprète masculin ou féminin ? En cas de préférence, pourquoi ?
8. Avez-vous d'autres remarques à formuler ? (Si vous souhaitez encore déclarer quelque chose, vous pouvez le faire ici.)
9. Vous avez exposé vos problèmes. Outre ces problèmes que vous avez invoqués, avez-vous eu d'autres problèmes avec :
- a) les autorités de votre pays ?
 - b) des concitoyens ?
 - c) des problèmes de nature générale ?
10. Avez-vous encore quelque chose à ajouter ?